

Certificat de compétence Conduite d'actions de progrès

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Posséder une expérience professionnelle avec une vision transversale de l'entreprise et des éléments de sa performance. Le candidat doit avoir un projet de mission (ou s'engage à en trouver un avant le début de la formation).

Objectifs

Acquérir les connaissances, la méthodologie et la pratique nécessaire pour identifier et conduire efficacement des actions de progrès transversales (au niveau d'une entreprise, d'une unité, d'un service).

Compétences

Pour les actions de progrès :

- les identifier;
- les planifier;
- les conduire;
- aider à leur réalisation;
- rendre compte à la direction.

✿ Valide le 23-04-2019

Code : CC6700A

30 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale :

EPN16 - Innovation / Anne

ROUBELAT

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la

certification :

NSF : Développement des

capacités individuelles

d'organisation (414)

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN16 - Innovation

2 rue Conté

75003 PARIS 03

01 58 80 87 57

Cindy Roche

cindy.roche@lecnam.net

Enseignements

30 ECTS

Organisation du travail et des activités

[DSY005](#)

6 ECTS

Démarches et outils de l'organisateur

[DSY006](#)

6 ECTS

Risque organisationnel et gestion du changement

[DSY007](#)

4 ECTS

Conduite du changement organisationnel

[DSY118](#)

6 ECTS

Design de recherche

[DSY119](#)

4 ECTS

Module spécifique : Pérenniser et démultiplier une démarche de progrès

[US180B](#)

4 ECTS